



référence
CK3

LA DISTRIBUTION EN ASSURANCE : LES FONDAMENTAUX

Durée e-learning : 6h48mn

Pack disponible en : e-learning

Tarif :
238 € TTC

Catégorie : Les Packs Astrée Faculté

Éligible DDA : Oui

Le pack CK3 est composé des formations :

AF32

AF70

AF99

AF103

AF104

Les 5 fiches descriptives complètes de ces formations sont disponibles dans ce document.



référence
AF32

Quelles sont les nouvelles obligations en matière de vente de produits d'assurance par téléphone ?

Durée présentiel/distanciel : 120mn - Durée e-learning : 80mn

Formation disponible en : présentiel - distanciel - e-learning

Catégorie : Organisation et technologie

Éligible DDA : Oui

Public :

Dirigeant

Commerciaux

Responsable production

Juriste

Prérequis : Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation.



Formation suivie en présentiel

Durée
120 min

Dates ou période
À définir

Horaires
À définir

Nombre de participants
Min 1 - Max 12

Modalités et délais d'accès :

Inscription à réaliser 1 mois avant le démarrage de la formation

Lieu :

Dans les locaux d'Astrée Faculté ou dans les locaux du client, à définir

Formateur :

À définir parmi l'un de nos consultants / formateurs

Tarif : à partir de 1440 € TTC



Formation suivie en distanciel

Durée
120 min

Dates ou période
À définir

Horaires
À définir

Nombre de participants
Min 1 - Max 12

Modalités et délais d'accès :

Formation collective à distance sous la forme de :

- webinar participatif / Visio formation au moyen de l'outil TEAMS.
- Inscription à réaliser 1 mois avant le démarrage de la formation.

Lieu :

Formation à distance - webinar / vidéoconférence

Tarif : à partir de 1080 € TTC



Formation suivie en e-learning

Tarif :
46 € TTC

Durée
80 min

Dates ou période :
Voir convention de formation conclue avec le client

Horaires :
Le e-learning est accessible 7/7 et 24h/24h.
L'assistance pédagogique et l'assistance technique sont disponibles du lundi au vendredi de 9H à 18H.

Formation e-learning composée de :

- Vidéos de formation animées par les collaborateurs d'ASTREE
- QCM d'entrée et de sortie

Lieu :

Formation ouverte à distance accessible 7j/7 et 24H/24 à partir de notre plateforme digitale : l'Assistant Réglementaire.

1. Objectifs de la formation et compétences visées

Cette formation a pour objectif d'expliquer les modalités de mise en œuvre des exigences spécifiques à la vente par téléphone.

À l'issue de la formation, le participant sera capable de mettre en œuvre les compétences suivantes :

- Identifier les exigences légales et réglementaires propres à la vente de produits d'assurance par téléphone
- Organiser et mettre en place les étapes d'un processus de vente conforme

2. Contenu

- Informer les prospects ou clients de leur droit d'opposition au démarchage téléphonique
- S'interdire de démarcher par téléphone les consommateurs inscrits sur la liste Bloctel, sauf dérogation
- S'assurer de la conformité de son fichier de prospection commerciale non sollicitée par téléphone
- Respecter les jours et horaires, ainsi que la fréquence auxquels le démarchage téléphonique peut être effectué
- Respecter l'avis du CCSF sur le démarchage téléphonique en assurance depuis le 1er juillet 2020
- Appliquer la loi du 8 avril 2021 entrée en vigueur le 1er avril 2022

3. Modalités d'évaluation d'atteinte des objectifs de la formation

- QCM
- Grille d'évaluation
- Test de contrôle de connaissances et de validation des acquis en début et en fin de formation

Nous mettons tout en œuvre pour accueillir ou réorienter les personnes en situation de handicap. Vous pouvez nous contacter au + 33 (0)1 46 10 43 80

Astrée Consultants, propriétaire de la marque Astrée Faculté, est enregistré sous le numéro de déclaration d'activité «11 92 19 177 92» auprès de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi d'Ile de France.

67 avenue Pierre Grenier 92100 Boulogne Billancourt – Tel 33(0)1.46.10.43.80- SARL à capital variable N° FR 55.752.545.285 – 752.545.285 RCS Nanterre – APE 7022Z SIRET 752.545.285.000.13



4. Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats

1. Suivi de l'exécution

Attestations d'assiduité mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation

Relevé de connexions signé par un représentant de l'organisme de formation indiquant :

- La date de l'action et les heures de début et de fin d'utilisation du programme
- La dénomination du ou des modules suivis
- Attestation de réalisation unités, signée par un représentant de l'organisme de formation, détaillant les travaux finalisés en cohérence avec le programme de formation

2. Appréciation des résultats

- Recueil individuel des attentes du stagiaire
- Questionnaire d'auto-évaluation des acquis en début et en fin de formation
- Évaluation continue durant la session
- Remise d'une attestation de fin de formation
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

5. Moyens pédagogiques et techniques d'encadrement des formations

1. Modalités pédagogiques

- Évaluation des besoins et du profil du participant
- Apports théoriques et méthodologiques : séquences pédagogiques regroupées en différents modules
- Contenus des programmes adaptés en fonction des besoins identifiés pendant la formation
- Questionnaires, exercices et étude de cas
- Réflexions et échanges sur cas pratiques
- Retours d'expériences
- Corrections appropriées et contrôles des connaissances à chaque étape, en fonction du rythme de l'apprenant mais également des exigences requises au titre de la formation souscrite.

2. Référent pédagogique et formateur

Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation ; le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.



référence

AF70

Le contrôle des autorités (ACPR) dans le secteur assurantiel en 2026

Durée présentiel/distanciel : 120mn - Durée e-learning : 100 mn

Formation disponible en : présentiel - distanciel - e-learning

Catégorie : Distribution d'assurances

Éligible DDA : Oui

Public :

Dirigeant

Commerciaux

Gestionnaire

Juriste

Responsable production

Prérequis : Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation.



Formation suivie en présentiel

Durée
120 min

Dates ou période
À définir

Horaires
À définir

Nombre de participants
Min 1 - Max 8

Modalités et délais d'accès :

Inscription à réaliser 1 mois avant le démarrage de la formation

Lieu :

Dans les locaux d'Astrée Faculté ou dans les locaux du client, à définir

Formateur :

À définir parmi l'un de nos consultants / formateurs

Tarif : 1440 € TTC

Formation suivie en distanciel

Durée
120 min

Dates ou période
À définir

Horaires
À définir

Nombre de participants
Min 1 - Max 8

Modalités et délais d'accès :

Formation collective à distance sous la forme de :

- webinar participatif / Visio formation au moyen de l'outil TEAMS.
- Inscription à réaliser 1 mois avant le démarrage de la formation.

Lieu :

Formation à distance - webinar / vidéoconférence

Tarif : 1080 € TTC

Nous mettons tout en œuvre pour accueillir ou réorienter les personnes en situation de handicap. Vous pouvez nous contacter au + 33 (0)1 46 10 43 80

Astrée Consultants, propriétaire de la marque Astrée Faculté, est enregistré sous le numéro de déclaration d'activité «11 92 19 177 92 »

aujourd'hui à la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi d'Ile de France.

67 avenue Pierre Grenier 92100 Boulogne-Billancourt – Tel 33(0)1.46.10.43.80- SARL à capital variable NTI FR 55.752.545.285 – 752.545.285 RCS Nanterre – APE 7022Z SIRET 752.545.285.000.13



Formation suivie en e-learning

Tarif :
58 € TTC

 Durée
100 min

 **Dates ou période :**
Voir convention de formation
conclue avec le client

 **Horaires :**
Le e-learning est accessible 7/7 et
24h/24h.
L'assistance pédagogique et
l'assistance technique sont disponibles
du lundi au vendredi de 9H à 18H.

Formation e-learning composée de :

- Vidéos de formation animées par les collaborateurs d'ASTREE
- QCM d'entrée et de sortie

Lieu :

Formation ouverte à distance accessible 7j/7 et 24H/24 à partir de
notre plateforme digitale : l'Assistant Réglementaire.

1. Objectifs de la formation et compétences visées

Cette formation vise à préparer les équipes aux contrôles renforcés des autorités de supervision en 2026, dans un contexte d'exigences accrues en matière de gouvernance, de protection du consommateur et de conformité data. Elle permet de comprendre les attentes spécifiques de l'ACPR, de la CNIL et de la DGCCRF, ainsi que les comportements et documents à maîtriser pour sécuriser un contrôle. Les participants apprendront à anticiper les demandes, réagir efficacement et réduire les risques de sanction.

À l'issue de la formation, le participant sera capable de mettre en œuvre les compétences suivantes :

- Comprendre les périmètres d'intervention respectifs de l'ACPR, de la CNIL et de la DGCCRF.
- Savoir se préparer à un contrôle : organisation interne, documentation, gestion des échanges et traçabilité.
- Identifier les points de vigilance prioritaires en 2026 et les non-conformités susceptibles de générer des sanctions.

2. Contenu

Le contenu couvre le déroulé pratique d'un contrôle (annonce, questionnaires, auditions, revue documentaire), les attentes spécifiques de chaque autorité et les exigences nouvelles pour 2026 (POG renforcé, traitement des réclamations, cybersécurité, IA, pratiques commerciales, protection des données).

Il inclut également une analyse des tendances de sanction et des meilleures pratiques pour limiter l'exposition au risque réglementaire :

- **ACPR** : gouvernance de la distribution, POG, pratiques commerciales, réclamations, dispositifs LCB-FT, documentation et preuves attendues.
- **CNIL** : conformité RGPD, registre des traitements, sécurité des données (cyber), gestion des droits, documentation de l'IA et analyse d'impact.

Nous mettons tout en œuvre pour accueillir ou réorienter les personnes en situation de handicap. Vous pouvez nous contacter au + 33 (0)1 46 10 43 80

Astrée Consultants, propriétaire de la marque Astrée Faculté, est enregistré sous le numéro de déclaration d'activité «11 92 19 177 92»
auprès de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, du Travail et de l'Emploi d'Ile de France.

67 avenue Pierre Grenier 92100 Boulogne Billancourt – Tel 33(0)1.46.10.43.80- SARL à capital variable N° 55.752.545.285 – 752.545.285 RCS Nanterre – APE 7022Z SIRET 752.545.285.000.13



- **DGCCRF** : loyauté des pratiques commerciales, information précontractuelle, conformité des publicités et offres, contrôle des scripts et supports de vente.

3. Modalités d'évaluation d'atteinte des objectifs de la formation

- Évaluation individuelle du profil, des attentes et des besoins du participant avant le démarrage de la formation
- Évaluation des compétences en début et en fin de formation
- Évaluation des connaissances à chaque étape de la formation (via questionnaires, exercices, travaux pratiques, entretiens avec le formateur)
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

4. Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats

- Feuilles de présences signées des participants et du formateur par demi-journée
- Attestations de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation

5. Moyens pédagogiques et techniques d'encadrement des formations

1. Modalités pédagogiques

- Évaluation des besoins et du profil du participant
- Apports théoriques et méthodologiques : séquences pédagogiques regroupées en différents modules
- Contenus des programmes adaptés en fonction des besoins identifiés pendant la formation
- Questionnaires, exercices et étude de cas
- Réflexions et échanges sur cas pratiques
- Retours d'expériences
- Corrections appropriées et contrôles des connaissances à chaque étape, en fonction du rythme de l'apprenant mais également des exigences requises au titre de la formation souscrite.

2. Éléments matériels

- Mise à disposition de tout le matériel informatique et pédagogique nécessaire
- Support de cours au format numérique projeté sur écran et transmis au participant par courriel à la fin de la formation



3. Référent pédagogique et formateur

Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation ; le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.



référence

AF99

Gérer ses relations contractuelles : comment négocier un contrat avec un partenaire

Durée présentiel/distanciel : 120mn - Durée e-learning : 79 mn

Formation disponible en : présentiel - distanciel - e-learning

Catégorie : Distribution d'assurances

Éligible DDA : Oui

Public :

Dirigeant

Commerciaux

Gestionnaire

Juriste

Responsable production

Prérequis : Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation.



Formation suivie en présentiel

Durée
120 min

Dates ou période
À définir

Horaires
À définir

Nombre de participants
Min 1 - Max 8

Modalités et délais d'accès :

Inscription à réaliser 1 mois avant le démarrage de la formation

Lieu :

Dans les locaux d'Astrée Faculté ou dans les locaux du client, à définir

Formateur :

À définir parmi l'un de nos consultants / formateurs

Tarif : 1440 € TTC

Formation suivie en distanciel

Durée
120 min

Dates ou période
À définir

Horaires
À définir

Nombre de participants
Min 1 - Max 8

Modalités et délais d'accès :

Formation collective à distance sous la forme de :

- webinar participatif / Visio formation au moyen de l'outil TEAMS.
- Inscription à réaliser 1 mois avant le démarrage de la formation.

Lieu :

Formation à distance - webinar / vidéoconférence

Tarif : 1080 € TTC

Nous mettons tout en œuvre pour accueillir ou réorienter les personnes en situation de handicap. Vous pouvez nous contacter au + 33 (0)1 46 10 43 80

Astrée Consultants, propriétaire de la marque Astrée Faculté, est enregistré sous le numéro de déclaration d'activité «11 92 19 177 92 »

aujourd'hui à la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi d'Ile de France.

67 avenue Pierre Grenier 92100 Boulogne-Billancourt – Tel 33(0)1.46.10.43.80- SARL à capital variable NTI FR 55.752.545.285 – 752.545.285 RCS Nanterre – APE 7022Z SIRET 752.545.285.000.13



Formation suivie en e-learning

Tarif :
46 € TTC

Durée
79 min

Dates ou période :
Voir convention de formation
conclue avec le client

Horaires :
Le e-learning est accessible 7/7 et
24h/24h.
L'assistance pédagogique et
l'assistance technique sont disponibles
du lundi au vendredi de 9H à 18H.

Formation e-learning composée de :

- Vidéos de formation animées par les collaborateurs d'ASTREE
- QCM d'entrée et de sortie

Lieu :

Formation ouverte à distance accessible 7j/7 et 24H/24 à partir de
notre plateforme digitale : l'Assistant Réglementaire.

1. Objectifs de la formation et compétences visées

Cette formation a pour objectif de donner aux professionnels de l'assurance les compétences indispensables pour mener une négociation contractuelle efficace, équilibrée et juridiquement sécurisée. Elle permet de comprendre les enjeux spécifiques du secteur — réglementation stricte, responsabilité accrue, exigences de transparence — et d'adopter les bons réflexes pour protéger les intérêts de son entreprise tout en construisant un partenariat durable.

À l'issue de la formation, le participant sera capable de mettre en œuvre les compétences suivantes :

- Comprendre les enjeux et contraintes contractuelles propres au secteur de l'assurance.
- Savoir identifier et négocier les clauses sensibles dans les relations assureur–courtier–mandataire–prestataire.
- Acquérir une méthodologie de négociation structurée, conforme et orientée partenariat.

2. Contenu

Le contenu couvre toutes les étapes d'une négociation contractuelle en assurance : analyse des besoins, cadrage des obligations, structure du contrat, rédaction et ajustements. Il détaille les clauses critiques (responsabilité, distribution, conformité DDA, POG, données, LCB-FT, rémunération, résiliation) et propose des méthodes opérationnelles pour argumenter, sécuriser et documenter chaque étape.

Des exercices pratiques permettent d'appliquer les réflexes de négociation dans différents types de partenariats assurantiels.

- Préparer la négociation : analyse du cadre réglementaire (DDA, POG, ACPR), cartographie des risques, objectifs et marges de concession.
- Négocier les clauses essentielles : périmètre des missions, rémunération/distribution, conformité, protection des données, LCB-FT, assurance RC, responsabilité et limites, résiliation.

Nous mettons tout en œuvre pour accueillir ou réorienter les personnes en situation de handicap. Vous pouvez nous contacter au + 33 (0)1 46 10 43 80

Astrée Consultants, propriétaire de la marque Astrée Faculté, est enregistré sous le numéro de déclaration d'activité «11 92 19 177 92»
auprès de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, du Travail et de l'Emploi d'Ile de France.

67 avenue Pierre Grenier 92100 Boulogne Billancourt – Tel 33(0)1.46.10.43.80- SARL à capital variable N° 55.752.545.285 – 752.545.285 RCS Nanterre – APE 7022Z SIRET 752.545.285.000.13



- Sécuriser la relation : traçabilité des échanges, validation interne, rédaction des avenants, gestion des litiges et suivi contractuel.

3. Modalités d'évaluation d'atteinte des objectifs de la formation

- Évaluation individuelle du profil, des attentes et des besoins du participant avant le démarrage de la formation
- Évaluation des compétences en début et en fin de formation
- Évaluation des connaissances à chaque étape de la formation (via questionnaires, exercices, travaux pratiques, entretiens avec le formateur)
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

4. Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats

- Feuilles de présences signées des participants et du formateur par demi-journée
- Attestations de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation

5. Moyens pédagogiques et techniques d'encadrement des formations

1. Modalités pédagogiques

- Évaluation des besoins et du profil du participant
- Apports théoriques et méthodologiques : séquences pédagogiques regroupées en différents modules
- Contenus des programmes adaptés en fonction des besoins identifiés pendant la formation
- Questionnaires, exercices et étude de cas
- Réflexions et échanges sur cas pratiques
- Retours d'expériences
- Corrections appropriées et contrôles des connaissances à chaque étape, en fonction du rythme de l'apprenant mais également des exigences requises au titre de la formation souscrite.

2. Éléments matériels

- Mise à disposition de tout le matériel informatique et pédagogique nécessaire
- Support de cours au format numérique projeté sur écran et transmis au participant par courriel à la fin

Nous mettons tout en œuvre pour accueillir ou réorienter les personnes en situation de handicap. Vous pouvez nous contacter au + 33 (0)1 46 10 43 80

Astrée Consultants, propriétaire de la marque Astrée Faculté, est enregistré sous le numéro de déclaration d'activité «11 92 19 177 92» auprès de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, du Travail et de l'Emploi d'Ile de France.

67 avenue Pierre Grenier 92100 Boulogne Billancourt – Tel 33(0)1.46.10.43.80- SARL à capital variable N° FR 55.752.545.285 – 752.545.285 RCS Nanterre – APE 7022Z SIRET 752.545.285.000.13



FICHE DESCRIPTIVE FORMATION

de la formation

3. Référent pédagogique et formateur

Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation ; le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.



référence
AF103

La conception de produits d'assurance. Comment concevoir et gérer un produit en toute conformité ?

Durée présentiel/distanciel : 120mn - Durée e-learning : 71 mn

Formation disponible en : présentiel - distanciel - e-learning

Catégorie : Distribution d'assurances

Éligible DDA : Oui

Public :

Dirigeant

Juriste

Commerciaux

Responsable production

Gestionnaire

Prérequis : Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation.



Formation suivie en présentiel

Durée
120 min

Dates ou période
À définir

Horaires
À définir

Nombre de participants
Min 1 - Max 8

Modalités et délais d'accès :

Inscription à réaliser 1 mois avant le démarrage de la formation

Lieu :

Dans les locaux d'Astrée Faculté ou dans les locaux du client, à définir

Formateur :

À définir parmi l'un de nos consultants / formateurs

Tarif : 1440 € TTC

Formation suivie en distanciel

Durée
120 min

Dates ou période
À définir

Horaires
À définir

Nombre de participants
Min 1 - Max 8

Modalités et délais d'accès :

Formation collective à distance sous la forme de :

- webinar participatif / Visio formation au moyen de l'outil TEAMS.
- Inscription à réaliser 1 mois avant le démarrage de la formation.

Lieu :

Formation à distance - webinar / vidéoconférence

Tarif : 1080 € TTC

Nous mettons tout en œuvre pour accueillir ou réorienter les personnes en situation de handicap. Vous pouvez nous contacter au + 33 (0)1 46 10 43 80

Astrée Consultants, propriétaire de la marque Astrée Faculté, est enregistré sous le numéro de déclaration d'activité «11 92 19 177 92 »

aujourd'hui à la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi d'Ile de France.

67 avenue Pierre Grenier 92100 Boulogne-Billancourt – Tel 33(0)1.46.10.43.80- SARL à capital variable N° FR 55.752.545.285 – 752.545.285 RCS Nanterre – APE 7022Z SIRET 752.545.285.000.13



Formation suivie en e-learning

Tarif :
41 € TTC

 Durée
71 min

 **Dates ou période :**
Voir convention de formation
conclue avec le client

 **Horaires :**
Le e-learning est accessible 7/7 et
24h/24h.
L'assistance pédagogique et
l'assistance technique sont disponibles
du lundi au vendredi de 9H à 18H.

Formation e-learning composée de :

- Vidéos de formation animées par les collaborateurs d'ASTREE
- QCM d'entrée et de sortie

Lieu :

Formation ouverte à distance accessible 7j/7 et 24H/24 à partir de
notre plateforme digitale : l'Assistant Réglementaire.

1. Objectifs de la formation et compétences visées

Cette formation vise à donner aux professionnels les compétences nécessaires pour concevoir, développer et gérer un produit d'assurance dans le strict respect des exigences réglementaires, notamment celles de la DDA et des recommandation ACPR. Elle permet de comprendre les obligations en matière de gouvernance produit (POG), d'évaluation de la cible, de transparence et de suivi continu, afin d'assurer une commercialisation responsable et maîtrisée.

À l'issue de la formation, le participant sera capable de mettre en œuvre les compétences suivantes :

- Comprendre les exigences réglementaires relatives à la conception, la validation et la gouvernance des produits d'assurance.
- Savoir définir la cible client, tester l'adéquation du produit et structurer la documentation associée.
- Mettre en place un dispositif de suivi et de revue permettant de maintenir la conformité durant tout le cycle de vie du produit

2. Contenu

Le contenu détaille les étapes essentielles du processus de conception d'un produit d'assurance, depuis l'analyse des besoins du marché jusqu'au lancement, puis à la gestion et à la revue périodique. Il met l'accent sur la gouvernance produit (POG), les tests de valeur ajoutée client, la maîtrise des risques, la coordination avec les distributeurs, la documentation réglementaire (DIP, POG, politique de distribution) et les bonnes pratiques relevées lors des contrôles ACPR.

- Concevoir le produit : analyse du marché, définition de la cible, construction des garanties, tests d'adéquation et évaluation de la VFN (value for money).
- Encadrement réglementaire : exigences DDA, gouvernance produit (POG), documentation (DIP/IPID, politique POG, supports distributeurs), transparence et traçabilité.
- Suivi et gestion : revue régulière du produit, indicateurs de performance et de conformité, retours

Nous mettons tout en œuvre pour accueillir ou réorienter les personnes en situation de handicap. Vous pouvez nous contacter au + 33 (0)1 46 10 43 80

Astrée Consultants, propriétaire de la marque Astrée Faculté, est enregistré sous le numéro de déclaration d'activité «11 92 19 177 92»
auprès de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, du Travail et de l'Emploi d'Ile de France.

67 avenue Pierre Grenier 92100 Boulogne Billancourt – Tel 33(0)1.46.10.43.80- SARL à capital variable N° 55.752.545.285 – 752.545.285 RCS Nanterre – APE 7022Z SIRET 752.545.285.000.13



distributeurs, actions correctrices et gestion des risques.

- **Cette formation est une nouveauté 2026**

3. Modalités d'évaluation d'atteinte des objectifs de la formation

- Évaluation individuelle du profil, des attentes et des besoins du participant avant le démarrage de la formation
- Évaluation des compétences en début et en fin de formation
- Évaluation des connaissances à chaque étape de la formation (via questionnaires, exercices, travaux pratiques, entretiens avec le formateur)
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

4. Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats

- Feuilles de présences signées des participants et du formateur par demi-journée
- Attestations de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation

5. Moyens pédagogiques et techniques d'encadrement des formations

1. Modalités pédagogiques

- Évaluation des besoins et du profil du participant
- Apports théoriques et méthodologiques : séquences pédagogiques regroupées en différents modules
- Contenus des programmes adaptés en fonction des besoins identifiés pendant la formation
- Questionnaires, exercices et étude de cas
- Réflexions et échanges sur cas pratiques
- Retours d'expériences
- Corrections appropriées et contrôles des connaissances à chaque étape, en fonction du rythme de l'apprenant mais également des exigences requises au titre de la formation souscrite.

2. Éléments matériels

Nous mettons tout en œuvre pour accueillir ou réorienter les personnes en situation de handicap. Vous pouvez nous contacter au + 33 (0)1 46 10 43 80

Astrée Consultants, propriétaire de la marque Astrée Faculté, est enregistré sous le numéro de déclaration d'activité «11 92 19 177 92» auprès de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi d'Ile de France.

67 avenue Pierre Grenier 92100 Boulogne Billancourt – Tel 33(0)1.46.10.43.80- SARL à capital variable N° FR 55.752.545.285 – 752.545.285 RCS Nanterre – APE 7022Z SIRET 752.545.285.000.13



FICHE DESCRIPTIVE FORMATION

- Mise à disposition de tout le matériel informatique et pédagogique nécessaire
- Support de cours au format numérique projeté sur écran et transmis au participant par courriel à la fin de la formation

3. Référent pédagogique et formateur

Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation ; le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.



référence

AF104 Être en conformité en assurance en 2026 en 1h30

Durée présentiel/distanciel : 120mn - Durée e-learning : 98 mn

Formation disponible en : présentiel - distanciel - e-learning

Catégorie : Prévention et conformité

Éligible DDA : Oui

Public :

Dirigeant

Juriste

Commerciaux

Responsable production

Gestionnaire

Prérequis : Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation.



Formation suivie en présentiel

Durée
120 min

Dates ou période
À définir

Horaires
À définir

Nombre de participants
Min 1 - Max 8

Modalités et délais d'accès :

Inscription à réaliser 1 mois avant le démarrage de la formation

Lieu :

Dans les locaux d'Astrée Faculté ou dans les locaux du client, à définir

Formateur :

À définir parmi l'un de nos consultants / formateurs

Tarif : 1440 € TTC

Formation suivie en distanciel

Durée
120 min

Dates ou période
À définir

Horaires
À définir

Nombre de participants
Min 1 - Max 8

Modalités et délais d'accès :

Formation collective à distance sous la forme de :

- webinar participatif / Visio formation au moyen de l'outil TEAMS.
- Inscription à réaliser 1 mois avant le démarrage de la formation.

Lieu :

Formation à distance - webinar / vidéoconférence

Tarif : 1080 € HT

Nous mettons tout en œuvre pour accueillir ou réorienter les personnes en situation de handicap. Vous pouvez nous contacter au + 33 (0)1 46 10 43 80

Astrée Consultants, propriétaire de la marque Astrée Faculté, est enregistré sous le numéro de déclaration d'activité «11 92 19 177 92»

aujourd'hui à la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi d'Ile de France.

67 avenue Pierre Grenier 92100 Boulogne-Billancourt – Tel 33(0)1.46.10.43.80- SARL à capital variable N° FR 55.752.545.285 – 752.545.285 RCS Nanterre – APE 7022Z SIRET 752.545.285.000.13



Formation suivie en e-learning

Tarif :
57 € TTC

 Durée
98 min

 **Dates ou période :**
Voir convention de formation
conclue avec le client

 **Horaires :**
Le e-learning est accessible 7/7 et
24h/24h.
L'assistance pédagogique et
l'assistance technique sont disponibles
du lundi au vendredi de 9H à 18H.

Formation e-learning composée de :

- Vidéos de formation animées par les collaborateurs d'ASTREE
- QCM d'entrée et de sortie

Lieu :

Formation ouverte à distance accessible 7j/7 et 24H/24 à partir de
notre plateforme digitale : l'Assistant Réglementaire.

1. Objectifs de la formation et compétences visées

Cette formation express vise à fournir une vision claire, synthétique et opérationnelle de l'ensemble des obligations de conformité applicables aux acteurs de l'assurance en 2026. Elle a pour objectif de permettre aux participants d'identifier rapidement les points de vigilance prioritaires, de comprendre les attentes des autorités (ACPR, CNIL, DGCCRF) et d'adopter immédiatement les bons réflexes pour sécuriser leurs pratiques au quotidien.

À l'issue de la formation, le participant sera capable de mettre en œuvre les compétences suivantes :

- Comprendre en 1h30 les piliers essentiels de la conformité en assurance en 2026.
- Identifier les zones de risques majeurs : distribution, données, pratiques commerciales, gouvernance, LCB-FT.
- Adopter les bons réflexes opérationnels pour sécuriser les ventes, la relation client et la documentation.

2. Contenu

Le contenu offre une synthèse structurée des principales exigences réglementaires en vigueur : DDA et supervision de la distribution, gouvernance produit (POG), devoir de conseil, traitement des réclamations, LCB-FT, RGPD/data, cybersécurité, transparence commerciale, documentation et contrôles internes. La formation inclut des exemples concrets des non-conformités les plus fréquentes relevées par l'ACPR et les meilleures pratiques pour les éviter.

- Pilier distribution : DDA, devoir de conseil, DIP/IPID, scripts conformes, supervision et contrôle des réseaux.
- Pilier data & risques : RGPD, cybersécurité, documentation, DPIA, traçabilité, gestion des incidents et zone à risques.
- Pilier gouvernance & contrôle : POG, traitement des réclamations, LCB-FT, reporting, preuves attendues par l'ACPR.

Nous mettons tout en œuvre pour accueillir ou réorienter les personnes en situation de handicap. Vous pouvez nous contacter au + 33 (0)1 46 10 43 80

Astrée Consultants, propriétaire de la marque Astrée Faculté, est enregistré sous le numéro de déclaration d'activité «11 92 19 177 92»
auprès de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, du Travail et de l'Emploi d'Ile de France.

67 avenue Pierre Grenier 92100 Boulogne Billancourt – Tel 33(0)1.46.10.43.80- SARL à capital variable N° 55.752.545.285 – 752.545.285 RCS Nanterre – APE 7022Z SIRET 752.545.285.000.13



3. Modalités d'évaluation d'atteinte des objectifs de la formation

- Évaluation individuelle du profil, des attentes et des besoins du participant avant le démarrage de la formation
- Évaluation des compétences en début et en fin de formation
- Évaluation des connaissances à chaque étape de la formation (via questionnaires, exercices, travaux pratiques, entretiens avec le formateur)
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

4. Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats

- Feuilles de présences signées des participants et du formateur par demi-journée
- Attestations de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation

5. Moyens pédagogiques et techniques d'encadrement des formations

1. Modalités pédagogiques

- Évaluation des besoins et du profil du participant
- Apports théoriques et méthodologiques : séquences pédagogiques regroupées en différents modules
- Contenus des programmes adaptés en fonction des besoins identifiés pendant la formation
- Questionnaires, exercices et étude de cas
- Réflexions et échanges sur cas pratiques
- Retours d'expériences
- Corrections appropriées et contrôles des connaissances à chaque étape, en fonction du rythme de l'apprenant mais également des exigences requises au titre de la formation souscrite.

2. Éléments matériels

- Mise à disposition de tout le matériel informatique et pédagogique nécessaire
- Support de cours au format numérique projeté sur écran et transmis au participant par courriel à la fin de la formation

Nous mettons tout en œuvre pour accueillir ou réorienter les personnes en situation de handicap. Vous pouvez nous contacter au + 33 (0)1 46 10 43 80

Astrée Consultants, propriétaire de la marque Astrée Faculté, est enregistré sous le numéro de déclaration d'activité «11 92 19 177 92» auprès de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, du Travail et de l'Emploi d'Ile de France.

67 avenue Pierre Grenier 92100 Boulogne Billancourt – Tel 33(0)1.46.10.43.80- SARL à capital variable N° 55.752.545.285 – 752.545.285 RCS Nanterre – APE 7022Z SIRET 752.545.285.000.13



3. Référent pédagogique et formateur

Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation ; le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.